

Insecticide CITATION® 75WP

INSECTICIDE

USAGE COMMERCIAL

POUDRE MOUILLABLE

Pour la suppression des mineuses, des fongicoles et des éphydridés dans les plantes ornementales cultivées en serre (non cultivées pour la production de fleurs à couper), des mineuses dans les plantes ornementales d'extérieur (non cultivées pour la production de fleurs à couper), des fongicoles dans la laitue cultivée en serre et des mouchérons sciarides dans les champignons.

PRINCIPE ACTIF :

Cyromazine 75 %

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**AVERTISSEMENT
IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU**

L'insecticide CITATION® 75WP contenu dans le sachet métallique est présenté en 6 sacs hydrosolubles. Chaque sac hydrosoluble contient 75 grammes de l'insecticide CITATION 75WP.

Ne pas toucher aux sacs hydrosolubles avec des gants mouillés car les sacs se dissoudraient. Ne pas ouvrir les sacs hydrosolubles.

Resceller le sachet métallique s'il reste des sacs hydrosolubles à l'intérieur.

NE PAS VENDRE LES SACS HYDROSOLUBLES INDIVIDUELLEMENT

N° D'HOMOLOGATION : **24465**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Gowan Company, L.L.C.
P.O. Box 5569
Yuma, AZ 85366-5569
1-800-960-4318

Étiquette

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Pour les urgences médicales, appelez le 1-888-478-0798

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer une irritation de la peau et des yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux.

Ne pas inhaler les poussières.

N'utiliser que sur les cultures figurant sur l'étiquette. Ne pas réutiliser le sachet métallique, mais le détruire une fois vide.

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive hors du site à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement de pulvérisation et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS utiliser ce produit sur des plantes ornementales cultivées pour la production de fleurs à couper.

NE PAS APPLIQUER directement sur les champignons. Effectuer les applications lorsqu'il n'y a pas de champignons au-dessus de la surface du substrat.

Délais de sécurité (DS) ou délais d'attente avant récolte (DAAR): NE PAS pénétrer ni laisser les travailleurs pénétrer dans les sites traités avant la fin du délai pertinent indiqué dans le tableau suivant :

Culture	Activité après traitement	DS ou DAAR
Plantes ornementales d'extérieur (non cultivées pour les fleurs à couper)	Activités liées à une irrigation manuelle impliquant un contact avec le feuillage	18 jours
	Toutes les autres activités	12 heures
Plantes ornementales de serre (non cultivées pour les fleurs à couper)	Toutes les activités	12 heures
Laitue de serre	Récolte	14 jours
	Toutes les autres activités	12 heures
Champignons	Récolte	14 jours

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays dans le monde et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Gowan Company au 1-800-960-4318

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application et les activités de nettoyage et de réparation. Les serriculteurs devraient porter des gants pour manipuler les plantes traitées.

De plus, porter un couvre-chef résistant aux produits chimiques pendant l'application par pulvérisation pneumatique à partir d'une cabine ouverte. Les couvre-chefs résistant aux produits chimiques peuvent être un chapeau Sou'Wester, un chapeau de pluie résistant aux produits chimiques ou un chapeau à large bord et capuchon imperméables couvrant suffisamment le cou. Le port des gants n'est pas requis pendant l'application à partir d'une cabine fermée.

Pour l'application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique ou d'un nébulisateur manuel, porter une combinaison résistant aux produits chimiques équipée d'un capuchon résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long ainsi que des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le traitement du compost et de la terre de gobetage à l'intérieur des champignonnières.

Enlever immédiatement tout vêtement ou ÉPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond, puis mettre des vêtements propres. Laver IMMÉDIATEMENT les éclaboussures sur la peau à grande eau. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever. Se laver à fond dès que possible, puis mettre des vêtements propres. Après la pulvérisation, se laver les mains et se doucher avec de l'eau et du savon.

Les vêtements fortement contaminés ou imbibés et les autres matériaux absorbants contaminés par ce produit doivent être jetés. Ne pas les réutiliser.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Garder et laver l'ÉPI séparément des autres vêtements de la maison.

2024-1805
2024-0604

Porter des vêtements fraîchement lavés tous les jours.

Ne pas porter de chaussures contaminées.

Les utilisateurs devraient se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac, d'appliquer des produits cosmétiques ou d'aller à la salle de bain

Ne pas manger, boire ou utiliser du tabac (y compris fumer) en manipulant ce produit.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les végétaux terrestres non ciblés et les petits mammifères sauvages. Respecter les zones tampons indiquées à la rubrique MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les arthropodes utiles dans les habitats situés à proximité du site traité, comme les haies et les terrains boisés.

Toxique pour les abeilles. Réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés à proximité du site d'application.

Éviter d'appliquer le produit pendant la période de floraison de la culture. S'il faut procéder à une application pendant la période de floraison, appliquer le produit le soir, quand la plupart des abeilles ne butinent pas. Éviter les applications lorsque les abeilles butinent dans la zone de traitement, plus précisément dans le couvert végétal contenant les mauvaises herbes en fleurs. Pour réduire davantage l'exposition des pollinisateurs, consulter le document d'orientation *Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion* sur le site Web de Canada.ca. (www.canada.ca/pollinisateurs).

NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Les résidus de cyromazine (mélamine) sont persistants et peuvent être rémanents. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant de la cyromazine sur les sites traités avec ces produits la saison précédente.

Ce produit présente les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, en particulier dans les zones où le sol est perméable et où la nappe phréatique est peu profonde.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement qui proviennent de champignonnières et qui contiennent ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau.

NE PAS contaminer des sources d'approvisionnement en eau potable ou d'irrigation ou des habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement et l'élimination des déchets.

2024-1805
2024-0604

N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activité humaine, comme des maisons, des chalets, des écoles et des zones récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, du risque d'inversion de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

ENTREPOSAGE

Conserver ce produit loin des aliments destinés à la consommation humaine et animale. Entreposer dans un endroit frais et sec, au-dessus du point de congélation. Ne retirer les emballages hydrosolubles du contenant qu'au moment de les utiliser.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

1. Lorsqu'un emballage hydrosoluble est pleinement utilisé et donc vide, le rendre impropre à toute utilisation ultérieure. Une fois le sachet métallique vide, y percer des trous de façon à le rendre inutilisable.
2. Éliminer l'emballage extérieur conformément aux règlements provinciaux.

Insecticide CITATION® 75WP

INSECTICIDE

USAGE COMMERCIAL

POUDRE MOUILLABLE

Pour la suppression des mineuses, des fongicoles et des éphydridés dans les plantes ornementales cultivées en serre (non cultivées pour la production de fleurs à couper), des mineuses dans les plantes ornementales d'extérieur (non cultivées pour la production de fleurs à couper), des fongicoles dans la laitue cultivée en serre, et des moucheron sciarides dans les champignons.

PRINCIPE ACTIF :

Cyromazine 75 %

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**AVERTISSEMENT
IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU**

L'insecticide CITATION® 75WP contenu dans le sachet métallique est présenté en 6 sacs hydrosolubles. Chaque sac hydrosoluble contient 75 grammes de l'insecticide CITATION 75WP.

Ne pas toucher aux sacs hydrosolubles avec des gants mouillés car les sacs se dissoudraient. Ne pas ouvrir les sacs hydrosolubles.

Resceller le sachet métallique s'il reste des sacs hydrosolubles à l'intérieur.

NE PAS VENDRE LES SACS HYDROSOLUBLES INDIVIDUELLEMENT

N° D'HOMOLOGATION : **24465**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Gowan Company, L.L.C.
P.O. Box 5569
Yuma, AZ 85366-5569
1-800-960-4318

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Pour les urgences médicales, appelez le 1-888-478-0798

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer une irritation de la peau et des yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux.

Ne pas inhaler les poussières.

N'utiliser que sur les cultures figurant sur l'étiquette. Ne pas réutiliser le sachet métallique, mais le détruire une fois vide.

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive hors du site à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement de pulvérisation et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS utiliser ce produit sur des plantes ornementales cultivées pour la production de fleurs à couper.

NE PAS APPLIQUER directement sur les champignons. Effectuer les applications lorsqu'il n'y a pas de champignons au-dessus de la surface du substrat.

Délais de sécurité (DS) ou délais d'attente avant récolte (DAAR): NE PAS pénétrer ni laisser les travailleurs pénétrer dans les sites traités avant la fin du délai pertinent indiqué dans le tableau suivant :

Culture	Activité après traitement	DS ou DAAR
Plantes ornementales d'extérieur (non cultivées pour les fleurs à couper)	Activités liées à une irrigation manuelle impliquant un contact avec le feuillage	18 jours
	Toutes les autres activités	12 heures
Plantes ornementales de serre (non cultivées pour les fleurs à couper)	Toutes les activités	12 heures
Laitue de serre	Récolte	14 jours
	Toutes les autres activités	12 heures
Champignons	Récolte	14 jours

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays dans le monde et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Gowan Company au 1-800-960-4318.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application et les activités de nettoyage et de réparation. Les serriculteurs devraient porter des gants pour manipuler les plantes traitées.

De plus, porter un couvre-chef résistant aux produits chimiques pendant l'application par pulvérisation pneumatique à partir d'une cabine ouverte. Les couvre-chefs résistant aux produits chimiques peuvent être un chapeau Sou'Wester, un chapeau de pluie résistant aux produits chimiques ou un chapeau à large bord et capuchon imperméables couvrant suffisamment le cou. Le port des gants n'est pas requis pendant l'application à partir d'une cabine fermée.

Pour l'application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique ou d'un nébulisateur manuel, porter une combinaison résistant aux produits chimiques équipée d'un capuchon résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long ainsi que des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le traitement du compost et de la terre de gobetage à l'intérieur des champignonnières.

Enlever immédiatement tout vêtement ou ÉPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond, puis mettre des vêtements propres. Laver IMMÉDIATEMENT les éclaboussures sur la peau à grande eau. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever. Se laver à fond dès que possible, puis mettre des vêtements propres. Après la pulvérisation, se laver les mains et se doucher avec de l'eau et du savon.

Les vêtements fortement contaminés ou imbibés et les autres matériaux absorbants contaminés par ce produit doivent être jetés. Ne pas les réutiliser.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Garder et laver l'ÉPI séparément des autres vêtements de la maison.

2024-1805
2024-0604

Porter des vêtements fraîchement lavés tous les jours.

Ne pas porter de chaussures contaminées.

Les utilisateurs devraient se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac, d'appliquer des produits cosmétiques ou d'aller à la salle de bain

Ne pas manger, boire ou utiliser du tabac (y compris fumer) en manipulant ce produit.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les végétaux terrestres non ciblés et les petits mammifères sauvages. Respecter les zones tampons indiquées à la rubrique MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les arthropodes utiles dans les habitats situés à proximité du site traité, comme les haies et les terrains boisés.

Toxique pour les abeilles. Réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés à proximité du site d'application.

Éviter d'appliquer le produit pendant la période de floraison de la culture. S'il faut procéder à une application pendant la période de floraison, appliquer le produit le soir, quand la plupart des abeilles ne butinent pas. Éviter les applications lorsque les abeilles butinent dans la zone de traitement, plus précisément dans le couvert végétal contenant les mauvaises herbes en fleurs. Pour réduire davantage l'exposition des pollinisateurs, consulter le document d'orientation *Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion* sur le site Web de Canada.ca. (www.canada.ca/pollinisateurs).

NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Les résidus de cyromazine (mélamine) sont persistants et peuvent être rémanents. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant de la cyromazine sur les sites traités avec ces produits la saison précédente.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement qui proviennent de champignonnières et qui contiennent ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau.

NE PAS contaminer des sources d'approvisionnement en eau potable ou d'irrigation ou des habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement et l'élimination des déchets.

N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activité humaine, comme des maisons, des chalets, des écoles et des zones récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, du risque d'inversion de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

Ce produit présente les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, en particulier dans les zones où le sol est perméable et où la nappe phréatique est peu profonde.

ENTREPOSAGE

Conserver ce produit loin des aliments destinés à la consommation humaine et animale. Entreposer dans un endroit frais et sec, au-dessus du point de congélation. Ne retirer les emballages hydrosolubles du contenant qu'au moment de les utiliser.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

1. Lorsqu'un emballage hydrosoluble est pleinement utilisé et donc vide, le rendre impropre à toute utilisation ultérieure. Une fois le sachet métallique vide, y percer des trous de façon à le rendre inutilisable.
2. Éliminer l'emballage extérieur conformément aux règlements provinciaux.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

L'insecticide CITATION 75WP est un régulateur de la croissance des insectes utilisé pour supprimer les mineuses, les fongicoles et les éphydridés dans les plantes ornementales cultivées en serre (non cultivées pour la production de fleurs à couper, les moucheron sciarides dans les champignons et des mineuses dans les plantes ornementales d'extérieur (non cultivées pour la production de fleurs à couper).

Lorsqu'il est appliqué conformément au mode d'emploi ci-dessous, l'insecticide CITATION 75WP supprime ces mineuses, fongicoles, éphydridés et moucheron sciarides en inhibant le développement de ces insectes aux stades larvaires. L'insecticide CITATION 75WP peut nuire à certaines espèces d'acariens prédateurs et de parasites des mineuses. Utiliser avec prudence dans les programmes de lutte antiparasitaire faisant appel à ces arthropodes utiles.

MODE D'EMPLOI

Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles sous la rubrique MISES EN GARDE POUR L'ENVIRONNEMENT.

Comme ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu aquatiques, NE PAS l'utiliser à cette fin.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Gowan Company au 1-800-960-4318 pour demander des renseignements

2024-1805
2024-0604

avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Gowan Company n'a pas évalué entièrement le rendement (efficacité) ou la phytotoxicité (tolérance des cultures) de tous les mélanges potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges qui ne sont pas expressément indiqués sur la présente étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et selon les pratiques standard, afin de confirmer qu'ils peuvent être utilisés sur toute la culture.

Pour vérifier la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits, effectuer un essai en bocal.

Toujours lire et suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette des produits, y compris la séquence de mélange de WALES.

Pour les plantes ornementales: Toxique pour les couvains d'abeilles. NE PAS appliquer ce produit pendant la période de floraison de la culture.

Pour des utilisations en serre: Toxique pour les abeilles (couvain) et les autres arthropodes utiles (ce qui peut inclure les insectes prédateurs et parasitoïdes, les araignées et les acariens). Peut être nocif pour les abeilles et les autres arthropodes utiles, y compris ceux utilisés dans la production en serre. Éviter d'appliquer le produit lorsque des abeilles ou d'autres arthropodes utiles se trouvent dans la zone à traiter.

Pour toutes les autres cultures: Éviter d'appliquer le produit pendant la période de floraison de la culture. S'il faut procéder à une application pendant la période de floraison, appliquer le produit le soir, quand la plupart des abeilles ne butinent pas. Si des abeilles sont utilisées à des fins de pollinisation, NE PAS appliquer le produit pendant la période de floraison de la culture

La cyromazine peut demeurer active dans le sol après l'application et ses résidus posent un risque de dommages aux cultures mises en terre l'année suivante. Éviter d'appliquer CITATION 75WP sur le même champ deux années de suite.

CITATION 75WP assure la répression des stades larvaires des mineuses mais ne prévient pas les dommages initiaux causés par les insectes adultes. CITATION 75WP n'agit que sur les mineuses du genre *Liriomyza*.

Les sachets hydrosolubles (code WSP) sont conçus pour se dissoudre dans l'eau. Il peut être nécessaire d'agiter le produit pour faciliter la dissolution des sachets hydrosolubles. Le non-respect des instructions de manipulation et de mélange peut augmenter l'exposition aux produits antiparasitaires contenus dans les sachets.

Ne pas appliquer par voie aérienne.

Application par voie terrestre

Renseignements généraux

L'insecticide CITATION 75WP est une poudre mouillable que l'on doit mélanger avec de l'eau pour l'application par pulvérisation. S'assurer que le pulvérisateur est propre; la présence de tout contaminant pourrait obstruer le pulvérisateur ou endommager la culture.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer ce produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Instructions d'utilisation

Suivre les étapes ci-dessous lorsque vous manipulez les produits antiparasitaires contenus dans les sachets hydrosolubles.

Suivre les étapes ci-dessous lorsque vous manipulez les produits antiparasitaires contenus dans les sachets hydrosolubles.

1. Faire le mélange dans le réservoir du pulvérisateur seulement.
2. Manipuler les sachets hydrosolubles de manière à protéger les emballages contre les bris et/ou la libération involontaire de leur contenu. Si un emballage est endommagé, porter un ÉPI comprenant au minimum une combinaison, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures résistant aux produits chimiques et un masque filtrant (masque antipoussières) N95 (au minimum) approuvé par le NIOSH et dont l'ajustement a été vérifié, et suivre les autres instructions de mélange.
3. Conserver les sachets hydrosolubles dans leur emballage extérieur jusqu'au moment de leur utilisation.
4. Garder les sachets hydrosolubles au sec avant de les ajouter dans le réservoir du pulvérisateur.
5. Manipuler avec des gants secs et suivre les directives sur l'étiquette concernant l'équipement de protection individuelle (ÉPI).
6. Garder les sachets hydrosolubles intacts. Ne pas les couper ni les perforer.
7. Refermer l'emballage extérieur contenant les sachets hydrosolubles afin de protéger tous les sachets inutilisés.

Instructions pour le mélange

Suivre les étapes ci-dessous pour mélanger ce produit, y compris si on le mélange en cuve avec d'autres produits antiparasitaires. Si on mélange le produit en cuve, les instructions de mélange 1 à 9 ci-dessous ont la priorité sur les instructions de mélange des autres produits mélangés en cuve. Suivre tous les modes d'emploi de tous les autres produits mélangés en cuve, à condition qu'ils ne soient pas contradictoires. Ne pas mélanger ce produit en cuve avec des produits pour lesquels cela est interdit ou dont les directives de mélange sont contradictoires.

1. S'il y a un panier ou un filtre dans l'ouverture du réservoir, l'enlever avant d'ajouter les sachets dans le réservoir.
2. Remplir le réservoir jusqu'à environ un tiers/la moitié du volume final de pulvérisation souhaité.
3. Arrêter d'ajouter de l'eau et cesser d'agiter le mélange.
4. Placer les sachets hydrosolubles intacts et non ouverts dans le réservoir.
5. Ne pas pulvériser de l'eau à l'aide d'un boyau ou d'un tuyau de remplissage pour briser ou dissoudre les sachets hydrosolubles.
6. Démarrer l'agitation mécanique et de recirculation par le fond du réservoir sans utiliser de recirculation aérienne, si possible. Si la recirculation aérienne ne peut être arrêtée, fermer l'ouverture avant de commencer l'agitation.
7. La dissolution des sachets hydrosolubles peut prendre jusqu'à 5 minutes ou plus, selon la température de l'eau, la dureté de l'eau et l'intensité de l'agitation.
8. Arrêter l'agitation avant d'ouvrir le couvercle du réservoir.
9. Ouvrir le couvercle du réservoir, en prenant soin d'éviter tout contact avec les poussières ou la bouillie de pulvérisation, pour vérifier que les sachets hydrosolubles se sont entièrement dissous et que le contenu a bien été mélangé jusqu'à devenir une solution.
10. Ne pas ajouter d'autres produits autorisés et ne pas remplir complètement le réservoir avant que les sachets ne soient entièrement dissous et que le pesticide ne soit bien mélangé.
11. Lorsque les sachets hydrosolubles sont complètement dissous et que les autres produits ont été ajoutés au réservoir, recommencer à remplir le réservoir avec de l'eau jusqu'au niveau souhaité, fermer le couvercle du réservoir et recommencer à agiter.
12. Utiliser la bouillie de pulvérisation lorsque le mélange est terminé.
13. Continuer d'agiter le mélange de pesticide dilué pendant le transport et l'application.

Il est illégal d'utiliser tout pesticide homologué, y compris les sachets hydrosolubles, d'une manière non conforme au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

Directives de pulvérisation

1. Volume d'eau : Appliquez dans un volume de pulvérisation de 40 L/ha. Un volume d'eau approprié contribue à assurer une bonne couverture.
2. Buses : N'utiliser que des buses produisant des gouttelettes correspondant à la classification moyenne ou grossière de l'ASABE (diamètre médian de 340 microns ou plus).
3. Pression : tel que recommandée par le fabricant des buses pour obtenir des gouttelettes de taille allant de moyenne à grossière (selon l'ASABE).
4. S'assurer que le dispositif d'agitation de la trémie est engagé dans la mesure du possible pendant le vol.

Nettoyage de l'équipement

Avant la pulvérisation

- Avant d'utiliser l'insecticide CITATION 75WP, s'assurer que la trémie, l'équipement de manutention des produits chimiques, les conduites et le filtre sont entièrement propres.

Après la pulvérisation

- Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. Ne pas laisser de résidus d'insecticide CITATION 75WP sécher dans l'équipement d'application.
- Si on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette du produit d'association pour prendre connaissance des directives supplémentaires pour le nettoyage.
- Il est recommandé de procéder de la manière suivante.
 1. Vider et rincer le réservoir, la rampe et toutes les conduites, puis les laver pendant dix minutes avec de l'eau propre et un détergent. Rincer avec de l'eau propre. **Ne pas** nettoyer le l'équipement d'application près de végétaux que l'on désire conserver, de cultures ou de mauvaises herbes en floraison, des puits ou tout autres sources d'eau.
 2. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
 3. Éliminer les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux.

Application avec pulvérisateur pneumatique

Application par pulvérisateur pneumatique : NE PAS appliquer le produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS orienter le jet au-dessus des végétaux à traiter. Désactiver les buses orientées vers l'extérieur à l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h au site d'application, selon une mesure prise au vent, à l'extérieur du site à traiter.

Zones tampons

AUCUNE zone tampon n'est nécessaire pour les traitements localisés au moyen d'un équipement manuel.

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous doivent séparer le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval de l'habitat sensible, qu'il s'agisse d'un habitat terrestre (prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et zones arbustives) ou d'un habitat d'eau douce (lacs, rivières, étangs, fondrières des Prairies, bourniers, ruisseaux, marais, milieux humides et réservoirs).

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (mètres) requises pour la protection des :		
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats terrestres
			moins de 1 mètre	plus de 1 mètre	
Pulvérisateur agricole	Toutes les cultures		1	1	1
Pulvérisateur pneumatique	Plantes ornementales d'extérieur	En début de croissance	3	1	2
		En fin de croissance	2	1	1

2024-1805
2024-0604

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Les zones tampons associées à ce produit peuvent être modifiées selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Restrictions relatives aux rotations de cultures

Voici les délais à respecter entre le traitement avec l'insecticide CITATION 75WP et la mise en terre de cultures de rotation :

Cultures subséquentes	Délai d'ensemencement après la dernière application
All labelled crops.	1 jour
Tomates, poivrons, concombres, melons	1 jour
Foin, blé, orge, avoine	300 jours

USAGES LIMITÉES

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Gowan Company dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Gowan Company n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Plantes ornementales cultivées en serre (non cultivées pour la production de fleurs à couper)

CULTURE	Plantes ornementales cultivées en serre (non cultivées pour la production de fleurs à couper)
INSECTE	Mineuses
DOSE/HA	188 g de produit/ha (1 sac hydrosoluble dans 400 L d'eau pour 0,4 ha)
NOMBRE D'APPLICATIONS MAXIMALES	2 applications par cycle de culture
APPLICATION INTERVAL	7 jours
REMARQUES	Pulvériser sur les feuilles jusqu'au point de ruissellement. Utiliser 75 g de produit (1 sac hydrosoluble) dans 400 L d'eau pour 0,4 ha. Si on utilise de l'équipement d'application à faible volume, s'assurer du respect de la dose de 188 g de produit à l'hectare (1 sac hydrosoluble pour 0,4 ha).
INSECTE	Fongicoles
DOSE/HA	133 g de produit/ha (1 sac hydrosoluble dans 570 L d'eau pour 0,57 ha)
NOMBRE D'APPLICATIONS MAXIMALES	4 applications par cycle de culture
INTERVALLE D'APPLICATION	7 days

REMARQUES	<p>1. Pulvériser sur toutes les surfaces où les fongicoles peuvent se reproduire. Ceci inclut la surface des mélanges de culture et des banquettes et les espaces sous les banquettes qui pourraient être contaminés par le mélange de culture ou des algues. Utiliser 75 g de produit (1 sac hydrosoluble) dans 570 L d'eau pour 0,57 ha.</p> <p>2. Pour les plants en pot, faire un arrosage du pied au moyen de 133 g de produit dans 1000 L d'eau (1 sac hydrosoluble pour 570 L d'eau), comme suit :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Taille du pot (cm)</th> <th>Volume de solution (mL)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>10</td> <td>90</td> </tr> <tr> <td>13</td> <td>120</td> </tr> <tr> <td>15</td> <td>180</td> </tr> <tr> <td>20</td> <td>240</td> </tr> <tr> <td>25</td> <td>300</td> </tr> </tbody> </table>	Taille du pot (cm)	Volume de solution (mL)	10	90	13	120	15	180	20	240	25	300
Taille du pot (cm)	Volume de solution (mL)												
10	90												
13	120												
15	180												
20	240												
25	300												
INSECTE	Éphydridés												
DOSE/HA	133 g de produit/ha (1 sac hydrosoluble dans 570 L d'eau pour 0,57 ha)												
NOMBRE D'APPLICATIONS MAXIMALES	4 applications par cycle de culture												
INTERVALLE D'APPLICATION	7 jours												
REMARQUES	<p>1. Apply as a spray to all surfaces where shoreflies may breed. This includes areas under benches that may be contaminated with potting media or algae, undersides of benches, bench tops and potting media surfaces. Use 75 grams of product (1 water soluble bag) per 570 L of water per 0.57 ha.</p> <p>2. Apply as a drench to potted plants using 133 grams of product per 1,000 L of water (1 water soluble bag per 570 L of water).</p>												

La sécurité de l'insecticide CITATION 75WP pour les cultures a été évaluée au moyen de pulvérisations foliaires et d'arrosage du pied dans plusieurs espèces de plantes ornementales cultivées en serre. Aucune phytotoxicité n'a été observée aux doses recommandées sur cette étiquette lors de l'emploi dans le chrysanthème, le gerbera, l'agératum, le dahlia, le tagète, la sauge, la verveine, le zinnia, la gypsophile, le pétunia, le lis de Pâques et le poinsettia. Étant donné que de nombreuses espèces et cultivars n'ont fait l'objet d'aucun essai, la phytotoxicité du produit devrait être évaluée dans chaque espèce ou cultivar avant le traitement de la culture complète. Pour évaluer les effets phytotoxiques potentiels dans les cultures ornementales non énumérées ci-dessus, le producteur doit faire l'essai de l'insecticide CITATION 75WP pendant au moins deux semaines chez un petit groupe de plantes, dans les mêmes conditions que celles de la culture générale. NE PAS permettre l'effluent ou les eaux de ruissellement provenant des serres qui contiennent ce produit de pénétrer dans des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres plans d'eau.

Plantes ornementales d'extérieur (non cultivées pour la production de fleurs à couper)

CULTURES	Plantes ornementales cultivées en serre (non cultivées pour la production de fleurs à couper)
INSECTE	Mineuse (<i>Liriomyza</i> spp.)
DOSE	188 g de produit/ha (1 sac hydrosoluble dans 400 L d'eau pour 0,4 ha)
NOMBRE D'APPLICATIONS MAXIMALES	5 applications par année
INTERVALLE D'APPLICATION	7 jours
REMARQUES	<p>Pulvériser sur les feuilles jusqu'au point de ruissellement.</p> <p>Il est recommandé d'utiliser 1000 L d'eau/ha (400 L d'eau pour 0,4 ha) ou suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète avec de l'équipement d'application par voie terrestre classique, y compris de l'équipement de pulvérisation foliaire à jet porté ou à rampe horizontale.</p> <p>Traiter dès l'apparition des larves de mineuse. Traiter de nouveau selon les données de surveillance.</p> <p>Attendre 7 jours entre les traitements.</p> <p>Ne pas effectuer plus de 5 applications par année.</p>

Même si de nombreux cultivars et de nombreuses espèces végétales ont été évalués, il convient de vérifier la phytotoxicité du produit avec chaque espèce et/ou cultivar utilisé avant de traiter l'ensemble de la culture. Pour évaluer la possibilité d'effets phytotoxiques, le producteur doit mettre l'insecticide CITATION 75WP à l'essai pendant au moins deux semaines sur un petit échantillon de plantes dans les mêmes conditions que la culture.

Champignons

CULTURE	Champignons							
INSECTE	Moucheron sciarides							
DOSE	5 parties par million de cyromazine dans le compost							
REMARQUES	<p>Sans dépasser une application par cycle, appliquer l'insecticide CITATION 75WP pendant la préparation du substrat. Procéder par un mouillage abondant à faible pression, afin de limiter le plus possible la formation de brouillard.</p> <p>Utiliser une quantité d'eau suffisante pour assurer une distribution uniforme dans le compost, conformément au tableau ci-dessous. Les doses recommandées forment une concentration d'ingrédient actif de 5 parties par million. Incorporer à fond pendant la préparation du compost ou le lardage.</p>							
	Compost : poids humide à 66,6 % d'eau		Compost : poids à sec		Grammes de l'insecticide CITATION 75WP		Superficie traitée avec un sac hydrosoluble de 75 g de l'insecticide CITATION 75WP	
	kg/m²	lb/pi²	kg/m²	lb/pi²	100 m²	1000 pi²	m²	pi²
	58,59	12	19,53	4	41,07	38,15	182,61	1965,70
	68,36	14	22,79	4,67	47,56	44,18	157,71	1697,65
	73,24	15	24,41	5	51,88	48,19	144,57	1556,18
	83,01	17	27,67	5,67	56,20	52,21	133,45	1436,48
	87,89	18	29,30	6	60,52	56,23	123,92	1333,87
	97,65	20	32,55	6,67	67,01	62,25	111,92	1204,79
	102,54	21	34,18	7	71,33	66,27	105,14	1131,77
	112,30	23	37,43	7,67	75,66	70,28	99,13	1067,10
	117,18	24	39,06	8	82,14	76,31	91,31	982,85
	126,95	26	42,32	8,67	86,46	80,32	86,74	933,71
131,83	27	43,94	9	92,95	86,35	80,69	868,57	
CULTURE	Champignons							
INSECTE	Moucheron sciarides							
DOSE	<p>5 parties par million de cyromazine dans la terre de gobetage humide OU 18,7 grammes de l'insecticide CITATION 75WP dans suffisamment de terre de gobetage pour couvrir 100 m² de surface de production d'une profondeur d'environ 5 à 8 cm</p>							
REMARQUES	Faire une seule pulvérisation mouillante de faible volume sur la terre de gobetage. Ne pas appliquer moins de 14 jours avant la récolte.							

Exemple : Lorsqu'on applique l'insecticide CITATION 75WP sur un lit de compost humide pesant 112,3 kg/m² à 66,6 % d'humidité, utiliser 75 g (un sac hydrosoluble) pour 99,13 m² de compost (un sac hydrosoluble aux 1 067 pi²). Pour ajuster la dose en fonction du degré d'humidité, faire d'abord la conversion en fonction d'une matière sèche à l'aide de la formule suivante :

Poids humide du compost (kg/m²) x (1 – [x% humidité du compost /100]).

Déterminer sur le tableau ci-dessus le « poids sec » (kg/m²) le plus proche de la valeur obtenue et utiliser la dose appropriée de l'insecticide CITATION 75WP.

Laitue cultivée en serre

CULTURE	Laitue cultivée en serre
INSECTE	Fongicole (<i>Bradysia</i> sp.)
DOSE	75 g de produit (1 sac hydrosoluble)/570 L d'eau. Utiliser une quantité de solution de pulvérisation suffisante pour assurer une couverture adéquate. Ne pas appliquer plus de 1010 L de solution de pulvérisation/ha
NOMBRE D'APPLICATIONS MAXIMALES	4 traitements par saison de croissance
INTERVALLE D'APPLICATION	7 jours
REMARQUES / RESTRICTIONS	Attendre 7 jours entre les traitements. Traiter si la surveillance des insectes indique que cela est nécessaire. Appliquer sur le feuillage et les surfaces humides, où les insectes se multiplient et s'alimentent. Ne pas effectuer plus de 4 traitements par saison de croissance. Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte. Ne pas appliquer ce produit à l'aide de quelque système d'irrigation que ce soit. Ne pas retourner dans les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application. Éviter que des effluents ou des eaux de ruissellement provenant de serres et contenant ce produit ne pénètrent dans des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres plans d'eau.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Insecticide CITATION 75WP, insecticide du groupe 17. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'insecticide CITATION 75WP et à d'autres insecticides du groupe 17. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si les insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide CITATION 75WP ou les insecticides du même groupe 17 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser aux représentants de Gowan Company au 1-800-960-4318 ou au www.gowanco.com